



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Paris, le 8 avril 2020

Monsieur Guillaume Marc,
Secrétaire Général du Gouvernement.

Monsieur Duval Serge
Directeur des services administratifs
et financiers

Objet : Crise du Coronavirus Direction Départementale Interministérielle
Demande de réunion du CHSCTC dans la semaine du 13 au 17 avril.

Messieurs,

Les 24 mars et 3 avril derniers, la CGT vous a écrit au sujet de la crise du Coronavirus et de ses conséquences dans les Directions Départementales Interministérielles. Nous ne reprendrons pas ici les propositions et revendications de la CGT formulées dans ces dernières. [\[lettre du 24 mars\]](#) [\[lettre du 3 avril\]](#) Il s'agit bien évidemment de créer les conditions de la nécessaire continuité du service public tout en assurant aux personnels, fonctionnaires et agents non titulaires des DDI, d'être protégés dans l'exercice de leurs missions. Il s'agit également de garantir et d'améliorer leurs droits. Vous l'aurez compris qu'il s'agit aussi de réduire au maximum le nombre des agents travaillant en présentiel et en contact direct avec les populations.

Nous avons bien pris acte de l'envoi des deux premiers bilans de la situation dans les DDI.

Néanmoins, force est de constater que vous n'avez toujours pas répondu aux autres points soulevés dans nos deux courriers.

De plus, c'est avec étonnement que nous avons appris que la prochaine date du CHSCTC des DDI n'est programmée qu'à la date du 27 avril.

Dès lors que la situation reste malheureusement caractérisée par le développement de la crise du coronavirus, que les personnels dont les missions doivent être assurées en présentiel sont de plus en plus exposés au risque de développer la maladie au vu de sa propagation et qu'il y a toujours urgence, vous comprendrez que la CGT considère qu'il n'est pas possible de devoir attendre 3 semaines pour avoir les réponses aux questions posées et demande la réunion du CHSCTC dans la semaine du 13 au 17 avril.

Bien évidemment, le CHSCTC programmé à la date du 27 avril doit pour autant être maintenu.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT, les représentants des personnels au CHSCTC.